TRIMESTRIEL N°15
Juin-Juillet-Août 2010
Le numéro : 1,50 €
Expéditeur : Paul Lefin UCW
rue Général de Gaulle 71, 4020 Liège
BUREAU DE DEPOT LIEGE X

België-Belgique
PB-PP
9/2809

N° agr.P601169

COCORICO

Magazine
Du bilinguisme wallon

"Les Joyeux Nordistes de Charleroi"

proclamée lauréate du 73ème Grand Prix du Roi Albert 1er

La troupe au grand complet sur le parvis du Trianon

Cocorico Magazine

Le journal du bilinguisme wallon

Editeur responsable :
Paul LEFIN
☎04/3426997
Rue Général de Gaulle 71,
4020 Liège
Trimestriel tiré à 4000 ex.
Avec l'aide de la Communauté française de Belgique et de la Région Wallonne.
Avec le soutien du Conseil des langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :
478.033.816
Siège Social et Rédaction :
Rue Général de Gaulle 71
4020 LIEGE
☎04/342.69.97
E-mail : **ucw@skynet.be**
URL: **www.ucwallon.be**

Rédacteur en chef :
Raymond DAMBLY
Comité de rédaction :
Monique TIERELIERS
Joseph BODSON
Jean-Claude MANSY
Charles MASSAUX

Imprimerie AZ PRINT :
6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 5 €
compte 001-2740400-32 de

Walot UCW éditions

Editorial

Nous voici donc arrivés à la rentrée, Très bientôt, nous entamerons la préparation du Grand Prix du Roi Albert, session 2010-2011.
Dès maintenant, la vie de nos cercles retrouve toute sa vigueur pour servir le Théâtre en wallon et, d'une manière générale, la langue et la culture wallonnes.

Au sein de l'Union Culturelle Wallonne et de nos cinq fédérations provinciales nous allons essayer de réaliser les perspectives d'avenir issues des travaux de notre Assemblée Générale. Mais, il y a plus, au-delà des objectifs à court terme et des nombreuses actions ponctuelles que nous allons mener, la préoccupation majeure de cette nouvelle année d'activité sera sans doute de faire en sorte que la culture wallonne soit reconnue comme une des composantes essentielles de la culture en Wallonie. Dans les temps politiques perturbés que nous vivons, affirmons nous. Nous avons bien vécu les fêtes de Wallonie. Que ce soit pour nous l'occasion de réaffirmer notre foi en l'avenir, que ce soit pour nous l'occasion d'être présents, de Verviers à Tournai et d'Arlon à Nivelles pour chanter la WALLONIE.

Paul LEFIN,
Président

Bilèt d'oumeûr

Tot candje èt rin n'va mîs

Oûy, qui nos-omes politiques s'ont mètou èl tièsse de bouwer pus blanc qui l'blanc dèl nîvaye, on s'pout d'mander çou qui nos d'mane co come pårt di lîbèrté.
Èt portant, c'èst lès minmes qui, è meûs d'may swèssante-ût', nos trawît lès-orêyes avou leû « il est interdit d'interdire » …
Målåhèye dèl creûre !
On n'pout pus beûre påhûlemint s'gote sins passer po ine sôlêye adon qu'd'avance, i-n-a d'çoula à hipe cinquante ans, avou on grame èt d'mèye è cwér on èsteût co in-ome d'adreût qui n'féve dè må à nolu. On poléve miner s'vwètûre sins s'fé rèbawî d'onk ou d'l'ôte ...
Oûy, avou treûs fèyes mons d'alcol è song', on passe po on moudreû.
Sèreût-se nosse santé qui s'åreût aflåwi sins qu'on n's'ènnè rindasse compte ?
C'èst come avou l'toûbac' …
Asteûre on v'rilouke è cwèsse qwand vos-avez l'måle îdèye d'èsprinde ine cigarète, ine pîpe ou on cigåre, là qu'vos èpufkinerîz tot l'monde.
Èt zèls, in'vis èpufkinèt nin mutwèt qwand i s'aspèrdjèt l'cwér d'ine êwe di twèlète à treûs çans' èt d'mèy ? Èt qwand, al djondante tåve dè rèstôrant, i s'fèt chèrvi dès caracoles adon qu'vos fez fricasse d'on glot bokèt ? C'èst come si l'couh'nî aveût mètou l'a d'vins tot, vos n'gostez pus qu'çoula !
Asteûre, on n'pout pus foumî å rèstôrant … mins-on î chèv todi dès caracoles à l'a, èt lès feumes po-z-î aler arèdjèt turtotes à s'ènêwî di çou qu'èle loumèt dè sint bon.
C'èst come avou les limitåcions d'vitèsse. A trinte à l'eûre, on va deûs côps mons vite qu'à swèssante, nouk ni såreût dîre ôt'mint. Adon on èpufkène l'êr deûs fèyes pus longtins avou … Èt i fåreût co dîre mèrci !

Raymond DAMBLY

COCORICO
Magazine
Le journal du bilinguisme wallon
Trimestriel diffusé à 4000 exemplaires en Wallonie.
Tirage et diffusion contrôlables.

Tarif des publicités :

4ème de couverture :	350 €
2ème et 3ème de couverture :	300 €
1/1page intérieure :	250 €
1/2page intérieure :	140 €
1/4page intérieure :	75 €

Magazine édité par :
l'Union Culturelle Wallonne
Editeur responsable Paul LEFIN
Rue Général de Gaulle 71 à 4020 LIEGE
☎04/3426997
parutions : mars, juin, septembre, décembre

Formats :
Couvertures : 210 x 297 mm (bords perdus)
1/1 intérieure : 210 x 297 mm ou 180 x 260 mm
1/2 intérieure : 180 x 130 mm ou 85 x 260 mm
1/4 intérieure : 180 x 65 mm ou 85 x 130 mm

LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

Pascal Verbeken,

***La terre promise – Flamands en Wallonie*,** Escales des lettres, Le Castor astral, 318 pp, 20 €.

Comme le titre l'indique, Pascal Verbeken a centré son récit sur les « émigrés » flamands, venus chercher du travail, une situation meilleure, en Wallonie, jusqu'au début des années 60, après quoi le mouvement s'inversa, et la prospérité quitta le sud du pays pour s'installer au nord. Il a eu l'excellente idée d'encadrer son récit de deux lettres – imaginaires - adressées à Auguste de Winne, l'un de ces Flamands, qui devint directeur du *Peuple* et décéda en 1935, et d'extraits de son ouvrage *A travers les Flandres*, de 1905, qui explique à suffisance la migration, en brossant un tableau vivant de la misère qui régnait alors, à Ninove, St Nicolas, Grammont… Avec, aussi, une belle préface de Geert Van Istendael. Mais cette recherche des traces laissées par les émigrés, c'est aussi, en même temps, un portrait de la Wallonie d'aujourd'hui. « Nous » vus par un autre. C'est passionnant. Je ne « nous » avais jamais vus comme cela. Avec réalisme, humour, exactitude, compréhension, indulgence – mais une indulgence très réaliste. C'est comme la voix, l'oreille interne et l'oreille externe : on ne s'entend pas vraiment parler soi-même.

Et puis, cet autre, c'est un peu un morceau de nous-mêmes : un Flamand qui s'intéresse à tous ces Flamands devenus Wallons. Comme vous savez, ils sont légion (les Wallons devenus Flamands aussi, mais dans une moindre mesure) J'ai encore en tête les articles de Manu Ruys, dans le Standaard, avec comme en-tête, en majuscules : *« Les Flaminds, c'est nin dès djins ! »*, voulant ainsi résumer l'opinion que les Wallons se faisaient des émigrants…

Ici, les horloges sont remises à l'heure : Pascal Verbeken insiste sans aucune complaisance sur la misère qui régnait en Flandre, vers 1850, et sur la véritable planche de salut qu'a représenté pour ses habitants la Wallonie, alors à la pointe du progrès industriel. Il insiste

aussi sur l'accueil qui leur a été réservé, pas si méprisant qu'on a bien voulu le dire : après une ou deux générations, ces Flamands étaient parfaitement intégrés, occupaient, en politique notamment, des postes-clés. Bien sûr, il y eut des bavures. Il y en a, partout et toujours, envers les travailleurs immigrés, et eux-mêmes suscitent parfois des problèmes un peu lourds : bagarres au couteau dans les cafés, violences commises sur les contrôleurs des chemins de fer : *De nombreux articles, il ressort que les kermesses étaient aussi l'occasion de rixes. Sous le titre « Exploits des Flamands à Ransart. Les apaches de la banlieue »,* La Gazette de Charleroi *explique en 1904 que « cette sorte de festivité donne souvent lieu à des incidents dans la région carolorégienne » et qu'une « bande de Flamands du Taillis-Prés, de véritables apaches passés maîtres dans le combat au couteau, sème la terreur ».* (…)

Et Pascal Verbeken continue très justement : *Depuis une dizaine d'années, les communes de la périphérie est de Charleroi et de la Basse-Sambre ont retrouvé leur mauvaise réputation. Les coupables appartiennent souvent à une nouvelle levée de déracinés ; des garçons allochtones de la deuxième ou de la troisième génération . Victor, Fernand et Berten ont fait place à Ahmed, Saïd et Mohammed.* (p.73)

Il souligne aussi, et nous ne pouvons que lui donner raison, le fait que la Wallonie, pas plus que la Flandre, n'est exempte de xénophobie, même si celle-ci ne s'est pas encore traduite vraiment dans les résultats électoraux. Mais il y a la xénophobie des régions pauvres, et celle des régions riches. Pascal Verbeken, en excellent reporter qu'il est, a l'art de choisir ses interlocuteurs, que ce soit un fermier en Brabant wallon, à Chaumont-Gistoux, la commune la plus riche de Wallonie avec Lasne, ou bien un professeur de Louvain qui a vécu le déménagement de l'Université, un ancien mineur, une militante flamande du PTB qui s'est faite médecin généraliste dans un des quartiers les plus pauvres de Charleroi. Sans oublier François Nyns, à Grâce-Berleur, syndicaliste, militant pour le wallon, désappointé et pourtant toujours convaincu, ou encore, près de là, à Seraing, le père de la ministre Onkelinckx, Carlo Dragone, les frères Dardenne. Il a l'art de les faire parler, de dresser ainsi un tableau vivant et très juste de notre région. En notant que le mouvement peut fort bien s'inverser, d'ici trente ou cinquante ans…*Rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force ni sa faiblesse…*

100 ans ! C'est l'âge qu'aurait eu cette année le poète aclot Franz Dewandelaer.

Né le 20 mai 1909 dans une famille modeste, Franz Dewandelaer n'a cessé, tout au long de sa trop courte vie (il est décédé en 1952), de chanter sa ville natale : Nivelles.
Dès l'âge de 17 ans, il écrit sa première revue franco-wallonne « *Ça c'est Nivelles* » qui sera montée par le cercle « Bric-broc ». En 1928 est jouée sa première pièce de théâtre en wallon : « *Pârti* ». Elle sera primée au concours de la Fédération des cercles dramatiques et littéraires du Brabant wallon. Le reste de sa production poétique en wallon se verra attribuer autant de prix littéraires. Ses œuvres sont adaptées dans d'autres dialectes wallons. Et sa pièce « *T.S.F.* », traduite en liégeois par Fernand Stévart, fut très souvent jouée au Trianon de liège.
Durant ces années, Franz Dewandelaer va remporter la quasi-totalité des prix littéraires wallons, dont certains lui seront décernés trois années de suite.

Son chœur parlé « *Boquets dèl nûte* » adapté en tchèque sera donné à la radio de ce pays.
Le chœur parlé est une forme littéraire très pratiquée par notre Aclot qui participera, avec son ami Arthur Haulot, à l'aventure du « Théâtre rouge ». La guerre mettra fin à cette activité.
Ce sera la mobilisation et la captivité à Hirchau en Bavière. Il en reviendra malade, barbu et affublé d'un surnom, donné par ses gardiens allemands : *José Christus*. La captivité n'a pas mis en sommeil sa créativité, il en rapportera une moisson de chansons, en français et en wallon, qu'il éditera en signant « José Christus ». Le compositeur Octave Grillaert en mettra la plupart en musique.
De retour à Nivelles, Franz Dewandelaer met sur pieds le « Théâtre wallon nivellois » qui donnera sa revue « *Vî Nivèle* » à laquelle participe un jeune comédien plein d'avenir : Jacques Lippe.
L'après guerre sera pour Dewandelaer une période d'intense activité journalistique et radiophonique. On y relève la création, avec l'imprimeur Quinot, du journal L'Aclot (devenu Vlan-Aclot), la responsabilité comme rédacteur en chef de l'hebdomadaire « *Les Nouvelles brabançonnes* ». A la radio, il est l'auteur d'une série impressionnante d'émissions dont certaines seront diffusées en Suisse et en France.
Ses œuvres les plus marquantes en wallon ont été rééditées en 1970 sous le titre « Franz Dewandelaer, œuvres poétiques » par les soins de Jean Guillaume. (…)
Une anthologie de ses créations en français est disponible à la bibliothèque de Nivelles.

Jean Fauconnier
(extrait d'un article paru dans Rif tout dju. Fauconnier.jean @skynet.be. Avenue Général Jacques, 10, 1400 Nivelles)

Musée de la Vie wallonne

Le Musée de la Vie wallonne est généralement connu pour ses salles d'exposition et son théâtre de marionnettes liégeoises.
Ce qui l'est moins ; voire pas du tout, c'est son Centre de documentation spécialisé en patrimoine wallon.
Celui-ci regroupe six secteurs différents :

- les archives générales (documents sur support papier)
- les archives multimédia (films et photographies)
- la collection d'objets
- la bibliothèque du Musée (ouvrages et périodiques anciens, récents ou de référence)
- la bibliothèque des dialectes de Wallonie
- le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon.
- Chaque secteur est susceptible d'intéresser chercheurs et étudiants.

Le Centre est accessible du lundi au mercredi de 9 à 17 heures ainsi que le jeudi sur rendez-vous.

☎ 04.237 90 72 - 73 🖷 04.237 90 89 www.viewallonne.be documentation@viewallonne.be

Prix Joseph Durbuy et Li Cwèrneû 2010

Ils récompenseront des œuvres écrites dans une des langues régionales suivantes : wallon, picard ; gaumais, champenois. Ces œuvres seront suffisamment étoffées : roman, contes, nouvelles en prose, ou recueil en vers au choix.
La clôture des envois est fixée au 31 décembre 2010. Les œuvres doivent être envoyées en 5 exemplaires sur papier format A4 accompagnés d'une copie sur support numérique, à la présidente Mme Yvette Plancq, 149 Mont Falise, B 4500 Huy
☎ 085.21 60 33

Renseignements et demande de réglement auprès de M. Bernard Louis, rue Bois l'Évêque, 13 à B 5300 Namèche.
☎ 081.58 88 50.

Théâtre

Qui n'a pas rêvé de « faire du théâtre » un jour?
Cela suppose l'acquisition d'un ensemble de SAVOIRS et de TECHNIQUES réunis par une TRADITION.
Peut-on parler d'une tradition occidentale à la base du jeu théâtral?

A part quelques mises en scène contemporaines assez rares de cette tradition (ex.: « L'Arlequin » de Goldoni), on peut dire que l'enseignement traditionnel du théâtre reposait exclusivement sur la DICTION et la DECLAMATION: c'était la doctrine de l'acteur de théâtre!
Tout portait pratiquement sur la gestion du TEXTE avec une attention extrême au style de l'auteur et au type de pièce (tragédie, comédie, drame...)! Dans cette perspective, l'acteur était « sans corps », sans partenaire, sans espace mais c'était un grand « diseur »... Apprendre à jouer, c'était apprendre à dire.

Michel Carlens
Comédien et metteur en scène

Sans sous-estimer la diction, il existe parfois une sorte de « fétichisation littéraire » qui donne à la langue une importance excessive! D'où l'expression devenue courante « s'emparer d'un texte »... L'acteur « s'empare d'un texte »... On pourrait préférer que ce soit l'inverse!
La parole ne s'enseigne pas: enfant, on a appris à parler sans que personne ne nous l'enseigne...

On devrait apprendre à DIRE sans professeur autre que la vie en compagnie des textes... Si la technique nous manque, quelques conseils judicieux du metteur en scène suffiront!
Dans certaines écoles de théâtre, on travaille des heures et des mois sur la diction... on pourrait peut-être s'en passer!

La « MISE EN SCENE » moderne insiste sur l'apprentissage d'un jeu théâtral plus complet où se développe, entre autres, le « TRAVAIL CORPOREL ». Enseigner, c'est déjà « mettre en scène »... On ne peut dissocier la mise en scène et la formation de l'acteur! Une vraie PEDAGOGIE du théâtre s'appuie à la fois sur la transmission d'un savoir et d'une technique... mais aussi sur la découverte!
Le peintre Rouault disait: « Le meilleur maître est le moins professeur »! C'est sans doute aussi celui qui invite ses acteurs à partager avec lui un peu plus que le doute: l'ignorance!

« Tout texte est une enigme: toute mise en scène, une enquête, toute direction d'acteur, une acceptation partagée de l'inconnu. »

Dans ces temps d'ego surdimensionné et de narcissisme convulsif, il est souvent difficile d'exiger d'un jeune comédien qu'il renonce à l'image que les autres ont de lui... Renoncer au « paraître » de la scène pour atteindre à « l'être » du rôle exige un grand savoir, une grande expérience du théâtre.

Même si un vrai acteur dispose d'un vrai savoir, d'une vraie technique, de l'histoire du théâtre, de son évolution, de ses révolutions... il doit peut-être « oublier » tout cela pour découvrir la nécessité d'un ART de l'acteur.

Ce qui fait la spécificité de cet art, c'est qu'il est « habité » ou constitué par d'autres arts ou modes d'expression. Un musicien peut ignorer la peinture, la littérature... tout en étant un merveilleux musicien. Un peintre peut ignorer la musique, la littérature, le cinéma, la bande dessinée... un ARTISTE de THEATRE... NON!

D'autres arts que le théâtre ne cessent d'informer le théâtre. Il suffit de se référer aux grands noms de la mise en scène (p. ex. Chéreau, Vitez, Lasalle, Lavelli, Brook, Planchon...). On pourrait rêver d'un acteur nouveau qui saurait concilier la nouveauté et l'expérience du passé.
En tous cas, l'élément qui préexiste à tout enseignement, reste le TEXTE qui va être « travaillé » avec les acteurs.

Il faut lire « le texte » au pied de la lettre... oublier toute la glose accumulée à son sujet depuis des lustres. Lire plusieurs fois le texte « au ras des mots ». Sans préjugé ni préalable pour comprendre sa véritable portée.

C'est alors qu'on comprendra toutes ses significations, ses contradictions apparentes, ses suspens, ses sonorités, ses intervalles... ses silences.
Un grand texte est aussi dans ses blancs... jouer, c'est les « habiter »...

Nathalie Sarraute disait: « C'est ce qui échappe aux mots que les mots doivent dire. » Pitoëff avait une expression appropriée: il disait que mettre en scène, c'est « déplier ». Certaines pièces sont plus « pliées » que d'autres... il faut apprendre à les déplier. Ainsi la mise en scène (peut-être un art théâtral plus moderne) a considérablement mis en valeur la puissance et la richesse de certains textes de théâtre.
On accède à la beauté, à la force poétique, à l'humour... d'un texte, en le questionnant, en le déjouant s'il le faut, en le PARLANT en tout cas, au lieu de le réciter ou de le psalmodier.

Mettre en scène, c'est aussi permettre à l'acteur de vivre ses passions, ses engouements: faire oeuvre de PEDAGOGIE à partir même de son désir, loin de tout esprit de doctrine ou d'intimidation dogmatique. L'aider à pénétrer les secrets d'un texte, son écriture, son originalité, sa musicalité... son SENS!

Certains acteurs sortis des écoles ou des stages sont entièrement programmés...

UNION CULTURELLE WALLONNE & I.T.A.

FORMATION THÉÂTRE 2010
ADOS DE 13 À 17 ANS
STAGE RÉSIDENTIEL BORZÉE

du 30 octobre au 1er novembre 2010

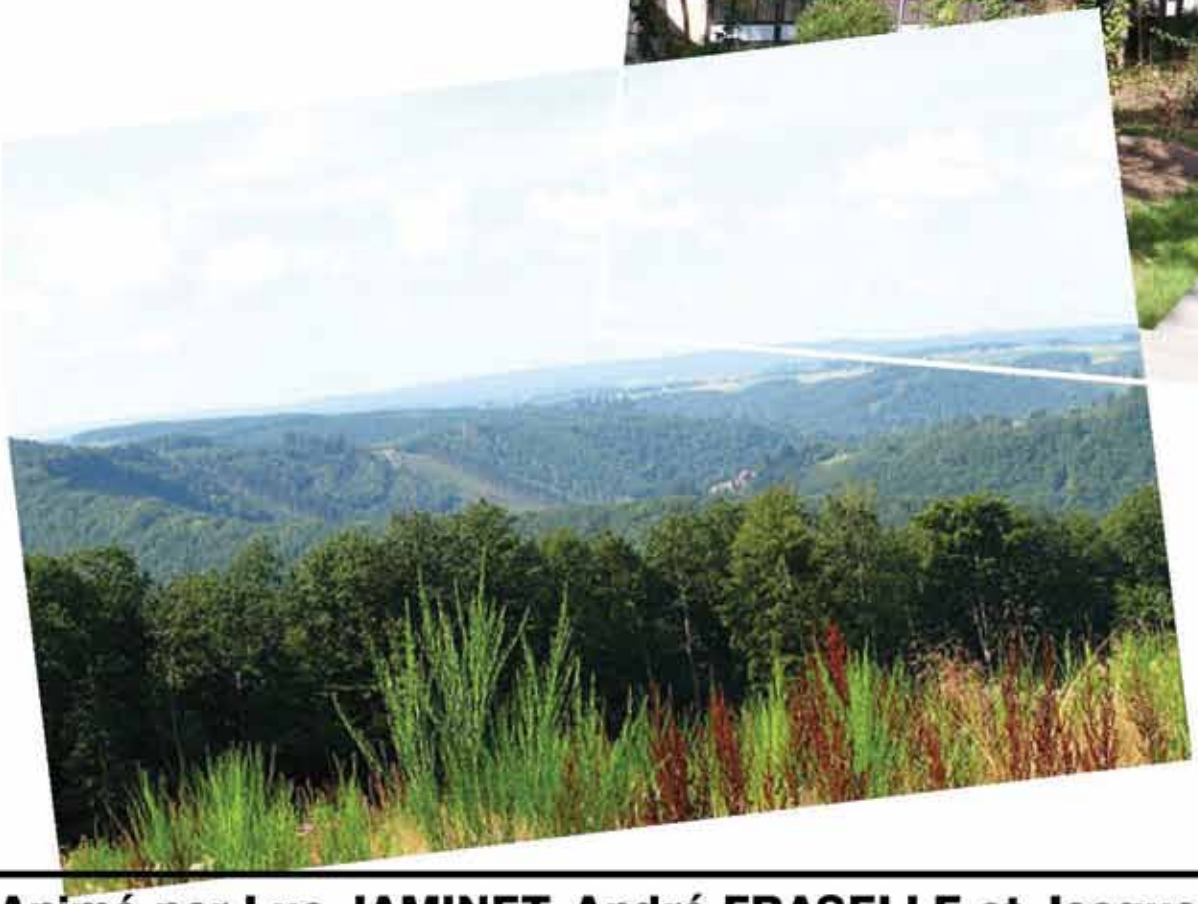

Animé par Luc JAMINET, André FRASELLE et Jacques WARNIER

RENSEIGNEMENTS

Patricia Poleyn: 064 28 03 61 / 0496 26 74

UCW : 04 342 69 97

www.ucwallon.be

déformés. Il faut leur APPRENDRE à DÉSAPPRENDRE!
Un acteur se protège trop souvent par sa TECHNICITE d'acteur, son masque!

La prééminence de « l'être-là » d'un acteur, cette qualité de « présence au monde », par delà tous les artifices du spectacle, ne dépend d'aucun apprentissage, même si elle n'est pas donnée d'emblée. Lors d'un changement de décor mal synchronisé de « La Mouette » de Tchekhov, un machiniste portant une échelle, traversa la scène d'une coulisse à l'autre sans savoir qu'il le faisait à la vue du public: l'effet fut irrésistible!

C'était l'irruption d'un effet de « réalité » qui dénotait avec la fragilité de la convention scénique. C'était le comble du théâtre: on n'avait jamais vu un acteur traverser le plateau avec une telle force... un tel naturel!

Les « vrais » acteurs étaient tellement dans « leur rôle » qu'aucun ne fut déstabilisé ou décrédibilisé. Comme certains acteurs, ce machiniste n'avait rien « d'emprunté » ou de fausse assurance.
TRAVERSER LE PLATEAU devrait être le premier exercice à faire pratiquer à tout jeune acteur!

« Une école n'a jamais fait un acteur »

Aucune école, si prestigieuse soit-elle, si exigeante et sélective qu'elle puisse être, n'a jamais fait un « bon acteur », pas plus d'ailleurs qu'un musicien ou un peintre!

Si école il y a, ne doit-elle pas permettre jour après jour un apprentissage de soi, des autres et du monde? Elle pourra ainsi initier le goût et la familiarité des grands textes, l'humilité et la vigueur des vraies disciplines de travail.

Un tel viatique ne vaut pas seulement pour l'exercice du théâtre: il éclaire aussi le parcours de toute une vie.

Disons qu'il existe aujourd'hui deux sortes d'enseignement du théâtre. Le premier se contente souvent de soumettre ses programmes et donc ses choix à la demande du « marché ».

C'est le cas dans l'audiovisuel, dans l'industrie des loisirs, et dans le spectacle dit « vivant ». C'est parfois plus évident encore dans le théâtre amateur que dans le théâtre professionnel... L'offre est alors massivement consensuelle: il faut faire plaisir à un maximum de spectateurs pour ainsi les « fidéliser »... les spectateurs sont là pour s'amuser et non pas pour penser! Elle est en plus conjoncturelle et pour le moins éclectique: elle s'adapte aux fluctuations du marché. Qui n'a pas entendu parler de « l'audimat » et des « courbes d'audience »?

L'autre enseignement prétend tourner le dos à toute perspective d'efficacité immédiate. Il refuse de se conformer à une « certaine idéologie libérale » du « tout se vaut puisque tout finit par se vendre »!!! Il donne la priorité au choix et à la valeur des oeuvres, à l'exemplarité des modèles, aux leçons du passé, à l'exigence et à la recherche artistique. C'est un enseignement « ouvertement passé à la résistance »... il supporte de plus en plus mal les dérives de la société actuelle et travaille à l'avènement d'une société meilleure.

Et pourtant, deux dangers majeurs menacent cet enseignement: l'esprit de chapelle et surtout les discours de type incantatoire sur les perspectives d'avenir et les débouchés! Michelet parlait déjà de « l'incantation toute puissante de la douce mélodie ».
On ne peut garantir un avenir qu'à une toute petite minorité d'élèves sortants. On revendique son indépendance, son esprit critique, sa liberté intellectuelle. Mais on se cantonne dans les dogmes, à la recherche d'un maître et parfois d'un gourou, sans oser trop se l'avouer.

Alors que beaucoup de jeunes « futurs comédiens » sont fragilisés par le vaste consensus médiatique, qu'ils rêvent d'accéder au plus vite au star-système et autre « Star-ac »... de trouver leur place dans le monde de l'image, soit par besoin d'affirmer leur identité ou simplement par nécessité matérielle!

Comment concevoir la responsabilité de l'artiste dans la cité, la classe comme école de vie autant que de théâtre?

Jamais plus qu'à notre époque, la nécessité d'une PEDAGOGIE de L'ACTEUR n'a été plus forte!
Mais laquelle?

Pas seulement une pédagogie technique ou instrumentale avec comme objectif premier la formation de bons interprètes... mais une pédagogie de la curiosité, de l'ouverture aux savoirs et aux traditions, celle qui s'adresse à des sujets, à des personnes.

Le théâtre ne peut pas être la seule fin d'un enseignement du théâtre. Il peut préparer à bien d'autres activités de la vie!

Comment expliquer à un jeune comédien qu'un travail sur Alceste dans « Le Misanthrope » de Molière peut être plus fructueux qu'un engagement dans « Bossemans et Coppenolle » ou un petit rôle dans « Plus belle la vie » sur FR3!

Les subsides alloués à certains théâtres ne font parfois qu'entretenir des habitudes d' »assistés », des grandes illusions, d'alignement systématique sur les besoins du marché ou pire sur les sottises du « show biz »! On en arrive parfois à conforter les politiques « sécuritaires » par la multiplication d'activités théâtrales dans les zones dites « à risque » et autres communes défavorisées.
Il faut une pédagogie de l'Art et de la Vie qui réconcilie le passé et l'avenir, l'éphémère et le durable, le singulier et le multiple... le malheur et le bonheur... Eh oui, c'est souvent dans les « périodes de crise », de mutation, d'inquiétudes

généralisées que l'artiste trouve le plus à s'exprimer! (1)
Un autre modèle serait peut-être non pas de « faire du théâtre » mais de retarder le « faire »! C'est l'histoire de ce maître zen qui fait travailler son élève pianiste sur la même page et quand l'élève veut la tourner, il l'en empêche...Ce n'est que plusieurs années après que lorsque le maître lui permet enfin de tourner la page, elle est blanche!
Dans le théâtre, plus que dans toute autre forme d'expression artistique, l'autre est la condition de sa propre quête, le partenaire de son propre accomplissement.
Un jeune acteur dispose aujourd'hui d'un éventail de possibilités, de débouchés, d'expériences bien plus important qu'il y a vingt ans.
Encore faut-il qu'il avance les yeux ouverts sans s'abandonner aux marchands, aux grands sachems, aux messies, aux « Pygmalion » de tout poil!
« L'acteur dépend du désir des autres mais ne survit que par ses choix »!
Quant au pédagogue, ne doit-il pas être avant tout un artiste... un créateur?

A vos plumes !

Cette année, les deux prix de langues régionales endogènes de la Communauté française Wallonie-Bruxelles seront attribués à une œuvre poétique et à une réalisation audiovisuelle ou graphique. Ces prix sont dotés chacun d'un montant de 2500 €. Ils récompenseront des travaux qui mettent en valeur l'une des langues régionales reconnues en Communauté française Wallonie-Bruxelles, qu'elle soit d'origine romane (champenois, lorrain, picard, wallon) ou germanique (francique, thiois brabançon). Les deux jurys seront composés de membres du Conseil des Langues régionales endogènes qui peuvent faire appel, le cas échéant, à des experts extérieurs. La proclamation des prix aura lieu en 2011. Si elles ne sont pas inédites, les œuvres présentées ne peuvent avoir été publiées avant le 31/12/07 pour les œuvres poétiques, le 31/12/08 pour les autres.
Toutes sont à rentrer pour le 1er décembre, en 6 exemplaires, 44 Bd Léopold II, 1080 Bruxelles, Service des Langues endogènes, c/o Nadine Vanwelkenhuyzen.
Renseignements auprès de Mme Bernadette Jassogne 02.413.21.34

Lès pus bês-oûhês d'amon nos-ôtes

Li « houprale di clokî », ou « oûhê d'mwért »

(chouette effraie)

Li leune èst bèle èt ronde, i lût l'bèté èt qwand c'èst plinte leune on-z-i veût Bazin. ne (pèrsonèdje imådjinère qu'on pinse vèyî so l' leune). Li nut' èst påhûle et mouwale, li vîle cinse s'èssoktêye èl keûhîsté. Tot d'on côp, in-ombion di blanc spére aspite foû dèl bawète dèl tour, li houprale di clokî s'èhåstèye d'aler cwèri l'amagnî.

Ciste oûhê d'nut' tchèsse èl sipèheûr, mins sès grands-oûy ont tôt fêt dè rik'noh li rate où l'soris qui s'win.ne inte lès jèbes. Di pus, èlle ètind fwért clér èt si l'mizwète tchawe èlle èst hapêye à tot côp bon. Po cover, li houprale ricwîre ine neûre cwène ahoute di l'ome èt dès carnassieûs. Èle ni fêt nou niyå, èle mète sès cwate cinq' oûs so on lét di boulètes rindowes, èt dimazindjèyes. Mins divant d'ataquer l'aclèvèdje, li houprale louke à s'sogne po vèyî si l'amagnî è-st-à sufihance. Adon, èle va ponre pus' d'oûs, kék'fèyes disqu'à doze. Mins si èle s'aporçû qu'i n'a wêre di rondjeûs a haper, èle ni ponrèt qui deûs où treûs-oûs èt télefèye nouk. Pasqui qwand c'èst famène, lès pus p'tits èt lès pus flåwes dès djônes sont touwés èt magnîs. Lès parints inmèt mîs aclèver on p'tit ou deûs pus vite qui d'sacrifiyî tote li covèye a mori d'fin. Ci compwèrtumint, foû dès régues, èst cruwél, mins c'èst l' seûle manîre dè warder l'sôr po l'av'ni. Li hopê d'målès bièsses hapé par li houprale li rind carap'mint ûtile. Portant, si blanke face, sès sôrtèyes al vèsprèye, èt sès hoûlèdjes sèzihants fît sogne divins l' tins ås djins simpes. On l' louméve l'oûhê d' mwért èt qwand on l'apicive on l' clawéve vikante al pwète dèl heûre. Kitchèssèye tot-avå, li houprale di clokî vike co « dji vou, dji n' pou' » divins kékès cwènes d'amon nos-ôtes. Mins co po k'bin d' tins?

Tekse èt foto : **Lèyon Dèmarche**.

Une envie, une initiative, un projet, une réalité … A vous de voir !

www.marcbolland.be

A l'initiative de **Marc BOLLAND**, Député-Bourgmestre, l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française de Blegny organisera un cours de langue wallonne dès la rentrée académique d'octobre 2010. Sur l'entité de Blegny, plusieurs initiatives ont depuis quelques dizaines d'années, démontré l'attachement du monde associatif et des autorités tant communales que provinciales à la langue et la culture wallonnes. Le succès des troupes de théâtre wallon « La Saint-Rémoise », « La Barchonnaise », « La Mortiétoise », « Les Amis de la Cour des Mayeurs », « La Jeunesse de Saint-Remy » démontre à foison l'intérêt des Blegnytois et des populations voisines pour notre langue régionale. Le Domaine touristique de Blegny centré sur la mémoire des charbonnages fait aussi la part belle à la présence du wallon liégeois tant dans ses organisations que dans les commentaires savoureux de ses guides qui mêlent français et wallon avec parfois des accents du sud. C'est donc dans un terroir riche de nos valeurs culturelles wallonnes que la collaboration entre les autorités communales et la direction de l'Institut de promotion sociale de Blegny va permettre, dès octobre, la promotion du wallon au travers de cours tant d'initiation que de renforcement. Madame Nicole GOUVARS, chargée du cours, compte beaucoup sur l'hétérogénéité du groupe afin de maximaliser les échanges oraux. Des séquences d'écrits où orthographe, grammaire et conjugaison seront abordés, des analyses de texte, des jeux pédagogiques, des mises en situation par la récitation de poèmes, fables…, la dramatisation de sketchs et même et pourquoi pas de pièces en un acte permettront à chacun de s'initier, de progresser à son rythme et donc de « vivre » le wallon. Pour de plus amples renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter :

Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française.
Rue Florent Delrez 4670 BLEGNY
Tél : 04 3879412 – Fax : 04 3879418
Madame Carine STOTZ

carine@iepscf-blegny.be

Certes les cours devraient rencontrer plus particulièrement l'intérêt des seniors mais il est à espérer que des jeunes (le cours est accessible dès 16 ans) trouveront dans cette initiative une occasion de mieux appréhender le terroir dans lequel ils évoluent.

Francho Nagore, Paul Lefin,Peireto Berengier

Réunie en Assemblée Générale à Barcelone le 3 juillet dernier, l'A.I.D.L.C.M., sous la présidence de Paul Lefin a adopté un certain nombre de motions dont plusieurs concernent directement notre pays.

MOTION CONCERNANT LES MEDIAS

Constatant objectivement le peu de place réservé aux langues régionales de Wallonie dans le paysage audiovisuel de la Communauté française de Belgique. En effet:

en radio, si l'on peut constater une amélioration des émissions de la R.T.B.F. en décrochage régional, ces émissions souffrent toujours d'une attribution très défavorable des créneaux horaires, du manque flagrant de moyens financiers et même, pour certaines d'entre elles, du minimum requis de moyens humains;

en télévision, s'il y a une amélioration dans la production de « Wallons Nous », les langues régionales de Wallonie restent toujours absentes du quotidien télévisuel des Wallons ;

en matière de télévisions communautaires, si l'on décèle un intérêt nouveau pour certaines activités et l'une ou l'autre expérience intéressante, la majorité des centres ne remplissent aucunement leur rôle de « télévision de proximité » en valorisant l'existence des langues régionales de Wallonie.

dans le secteur des radios locales, on connaît une diversification d'émissions dans l'ensemble de la Wallonie.

Alors que les langues régionales bénéficient dans la plupart des pays d'Europe de plages horaires importantes, le wallon, le picard, le gaumais et le champenois, sont mal diffusés cependant que la vie culturelle est riche d'événements qui mériteraient d'être captés et diffusés.

L'AIDLCM estime que la diffusion des langues régionales de Wallonie dans les média est encore marginalisée.

Charge les instances de l'Union Culturelle Wallonne de poursuivre les contacts avec la R.T.B.F. et les stations privées afin de les sensibiliser à l'utilité et aux bénéfices de la diffusion d'émissions en langues régionales de Wallonie; de poursuivre les contacts avec la R.T.B.F., la Fédération des Télévisions locales et les stations privées afin de les sensibiliser au travail conséquent fait d'initiative par les autres télévisions d'Europe dans la diffusion et la promotion des langues régionales ; d'améliorer sans cesse la collaboration établie avec la presse écrite.

MOTION CONCERNANT LES POUVOIRS PUBLICS

L'A.I.D.L.C.M. **réclame** des pouvoirs publics en général, pour les domaines entrant dans leurs compétences et pour les territoires placés sous leur juridiction, une action volontariste et ferme en faveur

de l'utilisation et de la mise en valeur des langues régionales de Wallonie.

exige, en particulier, Une action permanente des pouvoirs publics de tous les niveaux:

pour que l'emploi des langues régionales, dans tout les domaines de la vie des hommes, soit enfin reconnu comme valeur culturelle à part entière;

pour que le wallon, le picard, le gaumais et le champenois s'inscrivent clairement comme parties intégrantes du patrimoine de la Wallonie et puissent bénéficier du même respect, du même souci de préservation et de promotion, de la même volonté d'étude scientifique que les autres facettes de notre patrimoine, tout en tenant compte de cette particularité évidente, qu'il s'agit d'un patrimoine immatériel mais vivant.

pour que les décrets du Conseil de la Communauté française de Belgique des 2 février 1983 et du 14 décembre 1990 bénéficient davantage d'applications sans lesquelles ils ne peuvent rester que des textes symboliques de la volonté politique d'un moment;

pour que le Conseil des Langues Régionales Endogènes — à l'instar des autres Conseils Supérieurs Consultatifs — soit confirmé dans son indispensable rôle d'avis, et que ceux-ci soient suivis d'effets;

pour que l'utilisation des langues régionales de Wallonie par les autorités politiques abandonne l'aspect trop souvent limité au seul folklore, et s'inscrive dans une recherche de qualité de la langue par consultation d'associations ou de personnes-ressources;

L'A.I.D.L.C.M. réclame, avec force, des pouvoirs publics issus, à tous les niveaux, du choix démocratique des citoyens et fonctionnant grâce aux deniers publics, un efficace soutien à l'action permanente de l'Union Culturelle Wallonne et de ses composantes pour la concrétisation du Projet Culturel Global qui veut engager le peuple wallon dans la pratique de sa culture particulière.

MOTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT

L'A.I.D.L.C.M. Prenant comme référence

les travaux de pédagogie et de psycholinguistique qui font autorité et dont les conclusions confirment depuis longtemps le bilinguisme langue véhiculaire/langue régionale comme un élément essentiel prédisposant à l'apprentissage d'autres langues, ainsi qu'au développement intellectuel et social de l'enfant.

réclame

de tous les Pouvoirs et des Partenaires une attention très particulière à l'intégration de la langue régionale endogène, outil de développement intellectuel, linguistique et culturel, dans le processus éducatif des enfants et des adolescents, ainsi que dans la formation de jeunes adultes

s'adresse particulièrement

au Ministre de l'Enfance et de l'Enseignement fondamental pour qu'il adopte enfin une attitude générale conforme à la volonté des wallons d'intégrer leur langue régionale dans leur développement culturel de manière générale

au même Ministre et à sa formation politique pour qu'ils marquent clairement leur volonté d'aller dans le sens des nombreuses initiatives des gouvernements démocratiques européens quant à la reconnaissance et la promotion des langues régionales, particulièrement dans l'enseignement;

demande

avec une extrême insistance que conjointement à l'introduction prônée d'un bilinguisme obligatoire dans l'enseignement primaire, soient enfin mis en application, par des mesures et des moyens adaptés, les dispositions des Décrets du 2 février 1983, du 14 décembre 1990 ainsi que du récent décret de juillet 1998 relatif aux Arts de la Parole dans les Académies de Musique et dans l'Enseignement Secondaire à Distance, en s'inspirant aussi des recommandations déposées par la Commission d'intégration des langues régionales et ratifiées par le Conseil des langues régionales endogènes de la Communauté française de Belgique;

se tient
à la disposition pour un partenariat efficace en vue d'assurer une maîtrise des langues régionales dans la formation initiale et continuée des enseignants.

MOTION RELATIVE AU CONSEIL DES LANGUES REGIONALES ENDOGENES DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE

L'A.I.D.L.C.M. s'appuyant sur le décret de la Communauté française de Belgique du 14 décembre 1990 relatif à la protection et à la promotion des langues régionales endogènes;

recommande
la poursuite de la politique d'aide à l'édition entreprise par ledit Conseil;

réclame
une augmentation des budgets consacrés aux langues régionales qui tienne compte au moins de l'inflation;

requiert
un élargissement des activités dudit Conseil en vue de l'instauration d'une politique globale de mise en valeur des langues régionales;

exige
la réactivation des démarches entreprises par ledit Conseil pour l'intégration des cultures et des langues régionales dans l'enseignement et dans les médias qui relèvent de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

MOTION RELATIVE A LA SIGNATURE ET A LA RATIFICATION PAR LA BELGIQUE DE LA CHARTE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES

Considérant que le décret de la Communauté française de Belgique du 14 décembre 1990 relatif à la protection et à la promotion des langues régionales endogènes est en parfaite concordance avec la charte européenne des Langues régionales ou minoritaires;

rappelle que le Conseil des Langues régionales de la Communauté française de Belgique a fait connaître à de multiples reprises son souhait de voir cette Charte signée et ratifiée par la Belgique, que ce Conseil a fait depuis longtemps des propositions concrètes en ce sens au Gouvernement fédéral et que de nombreux pays de l'Union Européenne ont signé cette Charte et l'ont ratifiée à ce jour, remplissant ainsi les conditions d'une entrée en vigueur dudit document;

signale que le Conseil international de la langue française a voté une motion par laquelle il souhaite que tous les pays francophones concernés signent puis ratifient cette Charte ;

requiert la signature puis la ratification par la Belgique de la Charte européenne des Langues régionales ou minoritaires;

réclame une intervention de la Communauté Wallonie-Bruxelles en ce sens auprès des autorités fédérales, afin de voir se concrétiser ainsi sa dernière déclaration gouvernementale sur ce sujet.

Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 5,00 €
A verser sur le compte 001-2740400-32 de l'UCW Editions

73ème G.P.R.A.

C'est au théâtre communal liégeois Le Trianon et en présence du Représentant du Roi Albert II que s'est déroulée la finale de la 73ème Coupe du Roi Albert 1er récompensant les meilleures troupes dialectales de théâtre amateur.

Palmarès :

Parmi les troupes non sélectionnées pour la finale, le jury a attribué, outre le diplôme d'honneur et la prime de participation :
Le prix pour la participation de jeunes talents à **La Barchonnaise** de Barchon ;
Le prix de la mise en scène à **La Saint Rémoise** de Saint Remy :
Les prix pour les décors et le maquillage à **la Royale Troupe Ben Rio** de Berloz ;
Le prix de l'ITA à **L'Aurore** de Huy

Deux scènes de la prestation de la troupe lauréate du 73ème GPRA

Classement :

3ème : La Fraternité Poussetoise
2ème : L'Aurore de Huy
1er : « Les Joyeux Nordistes de Charleroi », lauréats du 73ème Grand Prix du Roi Albert
La troupe reçoit, outre le Challenge Royal, le Grand Prix de la S.A.B.A.M. ainsi que les Prix des fédérations.

Etats généraux des langues régionales de Wallonie

Fin mai se sont tenus à Durbuy pour la deuxième fois les Etats généraux des langues régionales endogènes de la Communauté française Wallonie Bruxelles, une initiative de la Communauté française, en collaboration avec le Conseil des Langues régionales endogènes et en partenariat avec l'Union Culturelle Wallonne. Un week-end de bonheur et de fête dont voici quelques instantanés en images.

L'ambiance est au rendez-vous

La partie officielle

La séance académique

Mme Vanwelkenhuyzen

Paul Lefin, président de l'UCW

L'ancien Gouverneur Pol Bolland

En grande conversation

La société Moncrabeau

Danses tradfitionnelles

Les tentes des associations fédérées

L'office religieux

Les enfants sont aussi à la fête

L'échoppe aux souvenirs

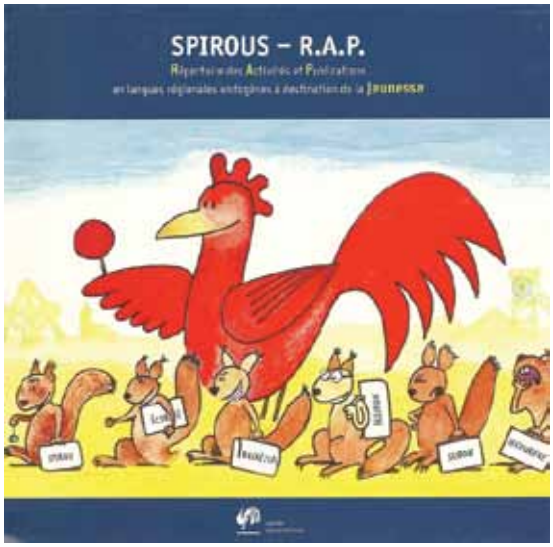

Ces deux petits ouvrages, édités par la Communauté française, service des langues régionales endogènes répertorient, le premier, toutes les activités et publications en langues régionales à usage de la jeunesse.

La seconde est un vade-mecum du Conseil et du service des langues endogènes, des prix littéraires, des aides et subsides, des textes de loi, de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, ainsi qu'un répertoire des associations de défense et de promotion de ces langues en Communauté française.

Cours de wallon à Nivelles

Le cours de langue et littérature wallonnes de la ville de Nivelles reprend le mardi 5 octobre à 18h30, à l'Académie de musique, 1er étage, local 15, 12 rue du Béguinage à Nivelles.

Les cours ont une durée d'une heure, tous les mardis en dehors des vacances et congés scolaires. En principe, le cycle est de trois ans mais il appartient à chacun, selon goût et savoir, de la faire plus court ou plus long. Il n'y a pas de frais d'inscription et l'ambiance y est on ne peut plus conviviale.

Il faut toutefois prévoir une bonne vingtaine d'euros pour les fournitures de grammaire, dictionnaire et différents recueils sous forme de CD ou en tirage papier pour ceux qui ne sont pas informatisés.

Les inscriptions doivent parvenir avant le 30 septembre à J.J. Chapelle rue de Mons 19 à 1400 Nivelles.

jjchapelle@skynet.be

Changement de nom

C'en est fini de « La Région wallonne » qui, à l'avenir, s'intitulera tout bonnement « la Wallonie ».

Ainsi en a décidé le gouvernement wallon, optant avec beaucoup d'à-propos pour un intitulé moins réducteur que « Région ». De la sorte, la Wallonie retrouve son statut de « nation » à part entière

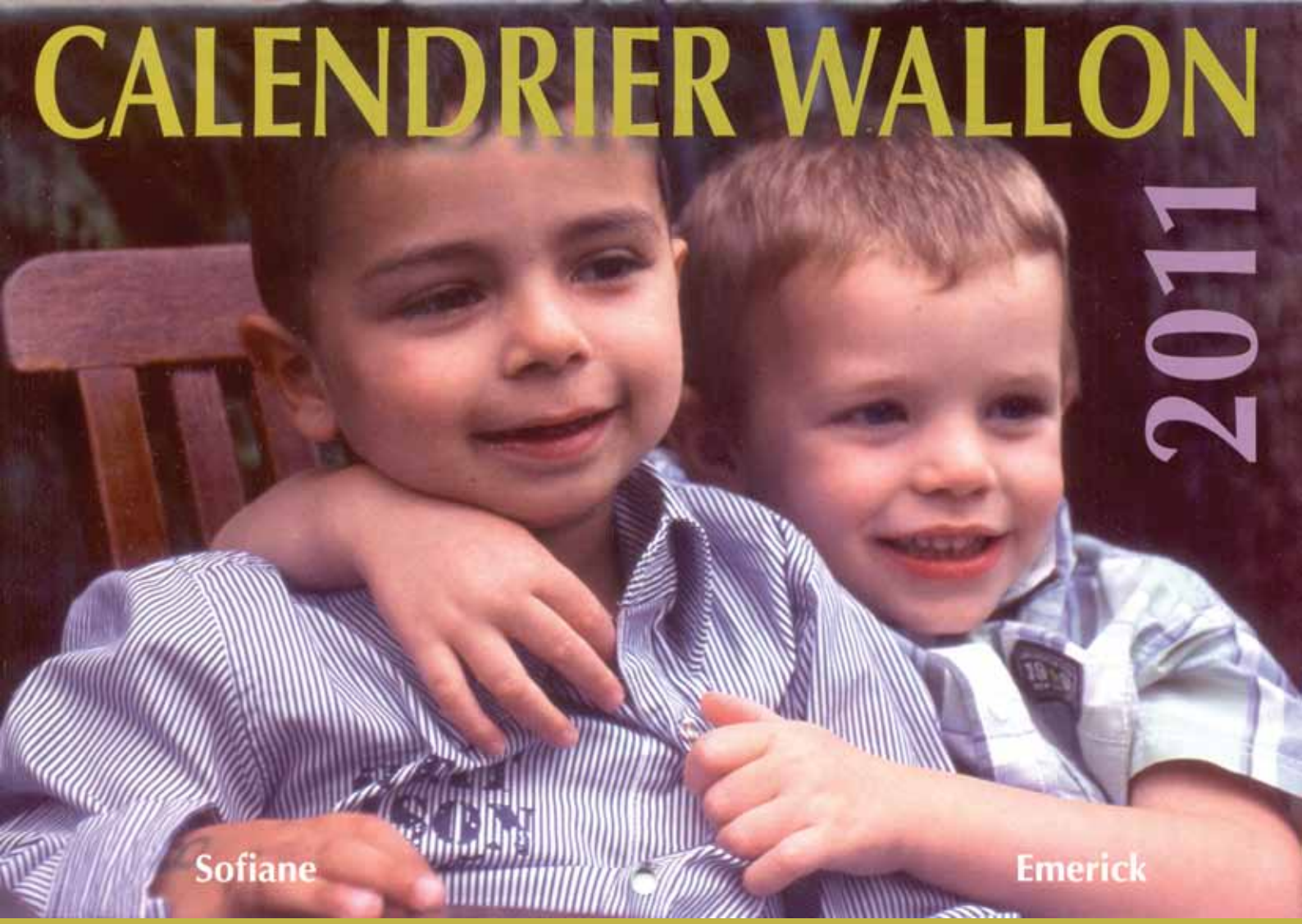

Une idée de cadeau originale ? Si vous êtes sentimentalement attaché à votre langue régionale, sachez que l'U.C.W. Edition et le C.R.I.W.E. viennent d'éditer le calendrier en wallon pour 2011. Il vous présente des textes de Henri MARON, Alexandre DESROUSSEAUX, Marguerite DESSOUROUX, Théo BEAUDUIN, Georges SIMONIS, Lucien CAUNUS, Henri LEMAÎTRE, Jean-Marc KAJDANSKI, Théophile BOVY, Marcel SLANGEN, Madeleine GRAND'RY, et Roger PINON, illustrant les photographies d'André Delvaux

Les textes sont accompagnés d'un glossaire pour apprécier toutes les subtilités de nos parlers régionaux.

Vous pouvez vous le procurer au prix de

3 € :

au CRIWE
rue Général de Gaulle 71
à 4020 LIEGE
☎ et Fax : 04/342.69.97
criwe@skynet.be

Ou par correspondance en virant **4,50 €**
(frais de port compris)
sur le compte : 001-2740400-32
de l' ucw

SABAM SABAM SABAM SABAM SABAM SABAM SABAM

À PARTIR DU 15/04/2010 FAITES VOS DEMANDES D'AUTORISATION ET DE LICENCES

- > *1 seul point de contact*
- > *Transfert immédiat de votre demande avec accusé de réception*
- > *Devis instantané*
- > *Sauvegarde de vos données*
- > *Économie de papier*
- > *Transfert direct de vos playlists*

FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE... ET GAGNEZ L'UN DES NOMBREUX CADEAUX OFFERTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE DE LANCEMENT :

- **toutes les 1000 demandes : 1 pack-CD de membres SABAM**
- **toutes les 5000 demandes : 2 entrées pour un concert d'un membre SABAM en Belgique**
- **toutes les 10.000 demandes : 2 entrées pour un concert d'un membre SABAM en Europe (+ le déplacement et 1 nuitée sur place)**

Nederlandstalige versie zie ommezijde

SABAM

www.sabam.be